

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

3 juillet 2015

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2932)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 92

présenté par  
M. Poisson et M. Tian

-----

**ARTICLE 5**

À la fin de la seconde phrase de l'alinéa 23, supprimer les mots :

« jusqu'à épuisement des candidats d'un des sexes ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement tenant compte de la santé des salariés au travail.